



Vous pouvez filmer de vraies personnes, mais aussi faire des séquences d'animations en utilisant des poupées, de la pâte à modeler, des dessins...soyez inventifs !

Vous aurez aussi, dès début juin, la chance de pouvoir utiliser dans votre montage des vrais extraits télévisuels d'archive de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), qui s'associe à ce concours et vous offre ce beau cadeau. Toutes les infos et les extraits seront sur la page INA Cliquez ici

### **Calendrier du concours**

- Préinscription à partir du 1 juin 2011
- Inscription du 1 septembre au 31 décembre 2011 (une autorisation signée des parents ou tuteurs sera demandée aux mineur-e-s. )
- Envoi des films avant le 15 mars 2012
- Annonce des gagnant-e-s début avril 2012 , remise des prix et projection des films primés au cinéma.

---

**Plus d'infos, les prix, le jury.... :**  
**<http://teledebout.org/concours/qui-quoi-comment>**